

## LAÏCITÉ

L'enseignement de la laïcité fait débat aujourd'hui au sein de la communauté éducative, où différentes appréciations de cette valeur s'opposent

PAGE 12

## FRANCE

## ASSASSINAT DE SAMUEL PATY

# Les difficultés des professeurs face à l'enseignement de la laïcité

Des fractures perdurent dans le monde enseignant, qui n'a jamais réellement fait corps sur le sujet

**A**u lendemain de la mort de Samuel Paty, le 16 octobre 2020, tous les regards ont convergé vers l'école pour tenter de comprendre le drame. Avec plusieurs questions : les élèves sont-ils intellectuellement armés pour comprendre ce qu'est la laïcité ? Les enseignants sont-ils bien formés pour aborder ce sujet en classe ? L'école joue-t-elle son rôle dans la transmission des valeurs

de la République ? Un an plus tard, elles résonnent encore, en révélant les fractures d'un monde enseignant qui n'a jamais réellement fait corps sur ce sujet.

Selon un sondage IFOP, réalisé pour l'observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès, diffusé au début de l'année, les professeurs ont une conception « *plus minimaliste* » du principe de laïcité que le reste de la population, et c'est encore plus le cas chez les

moins de 30 ans : eux sont « *significativement plus nombreux* » à considérer que la laïcité revient à mettre sur un pied d'égalité les religions (32 %, contre 18 % pour l'ensemble des enseignants), dans une vision, écrit l'observatoire, « *ouverte* », voire « *inclusive* », « *qui semble très proche des modèles de société anglo-saxonne multiculturelle* ». Une vision éloignée de celle de leur ministre de tutelle, Jean-Michel Blanquer.

Sur la question spécifique du





port des signes religieux, toujours selon la Fondation Jean Jaurès, les enseignants sont plus nombreux (92 %) que la population générale (85 %) à soutenir la loi de 2004 interdisant le voile à l'école, mais les jeunes enseignants apparaissent en retrait (86 %).

### Eviter les incidents

Sans doute ne peuvent-ils ignorer que leurs élèves, les lycéens d'aujourd'hui, portent de nouvelles revendications : au moins un jeune sur deux (52 %), selon une photographie inédite offerte par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme au printemps, se dit favorable au port de signes religieux (voile, kippa) dans les lycées publics – soit le double de la population adulte (25 %). « Certains enseignants estiment qu'ils n'ont pas à heurter leurs élèves », analyse Iannis Roder, le directeur de l'observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès. « Ils considèrent qu'ils doivent tenir compte de leur sensibilité, que c'est un passage obligé en classe. Ceux-là oublient en partie le rôle émancipateur de l'école », déplore celui qui est aussi enseignant de collège en Seine-Saint-Denis.

Question de génération, aussi ? Jeanne (cette enseignante a requis l'anonymat) n'est pas loin de le penser. Dans un lycée de l'académie de Créteil où la jeune femme a enseigné le français pendant trois mois comme contractuelle, elle a été marquée par les « débats interminables » en salle des profs et les « crispations syndicales » au sujet des tenues vestimentaires de deux de ses élèves – par ailleurs les « meilleures ». « Elles portaient une robe ample, gris clair, ôtaient leur voile en arrivant et, pour moi, ne posaient aucun problème. »

Le contexte est « particulier », reconnaît-elle : sa vacation a lieu dans les premiers mois de l'année 2015, au moment des attentats contre *Charlie Hebdo*. Arrive un projet de sortie scolaire au palais de justice de Paris. « Mes deux élè-

ves n'ont pas pu venir, raconte Jeanne, parce qu'on leur a interdit le port du voile entre le lycée et le Palais de justice [interdiction réglementaire, sur le temps d'une sortie pédagogique]. Cinq ans sont passés, et je ne suis toujours pas d'accord. L'établissement a tenu une position de principe, alors que, pour moi, la priorité aurait dû être de n'exclure personne. »

L'enquête IFOP/Fondation Jean Jaurès met le doigt sur ces différences d'appréciation. Parfois, aussi, sur l'absence de réaction : presque un professeur du second degré sur deux (49 %) dit s'être déjà censuré dans son enseignement des questions religieuses, afin d'éviter des incidents. Ces derniers auraient augmenté de douze points lors de cours abordant la laïcité, depuis 2018, selon ce même sondage. De dix points lors des cours d'enseignement moral et civique, de six points en cours de sciences...

Derrière ces chiffres, des expériences très diverses sont rapportées : qu'ont en commun une minute de silence chahutée, un élève qui refuse de participer au cours de sport ou encore des « interdits alimentaires » à la cantine, avec des questions « légitimes » sur l'existence de Dieu en cours de philosophie ? Interroger les enseignants à ce sujet, c'est s'entendre rappeler que la place donnée à la laïcité – et aux contestations dont elle est l'objet – relève d'une préoccupation récente dans l'histoire de l'école. Une question sur laquelle les diagnostics divergent, opposant les enseignants entre tenant des *Territoires perdus de la République* – titre d'un ouvrage collectif, paru en 2002 – et avocats des *Territoires vivants de la République*, un livre réponse au précédent, publié seize ans plus tard.

### Laïcité omniprésente

Les historiens confirment : jusqu'aux années 1980 et au « virage » que constitue l'affaire des foulards de Creil (1989), la laïcité est un ca-

dre réglementaire et non un objet d'enseignement. « Depuis Creil, l'école considère qu'il faut expliquer pourquoi les signes religieux y sont interdits, mais le corps enseignant n'a jamais été homogène sur ce sujet, rappelle l'historien Ismail Fehat. Dès cette époque, une minorité d'enseignants, situés très à gauche, dénonce cette laïcité transmise en classe. Elle est pour eux l'œuvre d'une institution bourgeoise et élitiste, hostile aux minorités. »

Ceux qui ont connu l'école d'avant 1989 s'en étonnent encore. « C'est un mot que j'entends partout aujourd'hui, mais, quand j'étais élève, je ne l'entendais nulle part », a résumé Christine Guimonnet, porte-parole de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, lors d'une table ronde en hommage à Samuel Paty, le 9 octobre, aux Rendez-Vous de l'histoire de Blois. Entre ces deux périodes s'est aussi opéré ce que les spécialistes du système éducatif appellent la « massification scolaire ». Les professeurs de plus de 50 ans ont vécu cette mutation, quand ceux qui ont 30 ans aujourd'hui ont toujours connu y compris dans leur vie d'élève « un lycée déjà transformé, avec des camarades de toutes origines, de toutes cultures et de toutes les religions », rappelle Jean-Louis Auduc, membre du conseil des sages de la laïcité – instance créée par Jean-Michel Blanquer au début du quinquennat. L'ex-directeur de l'IUFM de Créteil y voit une des différences « structurelles » entre enseignants jeunes et moins jeunes.

Cette laïcité devenue omniprésente, M<sup>me</sup> Guimonnet raconte la retrouver aussi, sous des formes diverses, dans la bouche de ses élèves. Pour certains, « c'est la liberté de faire ce qu'on veut ». Pour d'autres, c'est « pouvoir être de toutes les religions ». D'autres jeunes lui rapportent en classe : « Dans ma famille, on dit que les religions, ça ne sert à rien. » Le débat se complique encore quand les enseignants eux-mêmes ne tombent





pas d'accord. «Faites le test : si vous demandez à quarante professeurs de définir la laïcité, vous pouvez avoir quarante réponses», dit Laure Chouzet, référente laïcité à Dijon et proviseure adjointe d'un lycée de Nevers. Cette «pluralité», la chef d'établissement la met d'abord au crédit d'un «manque de confiance» et d'un «manque d'appui théorique» parmi les enseignants qu'elle côtoie.

Mais n'est-ce pas tout autant une question de «niveau» (école, collège ou lycée), de «contexte» d'exercice (en éducation prioritaire, ou pas), ou de «discipline» enseignée? Cette dernière hypothèse est plutôt validée par les enseignants d'humanités (histoire, philosophie, lettres), qui se considèrent souvent mieux armés pour faire face aux questionnements des élèves. «Les atteintes à la laïcité sont plutôt une thématique de l'institution qu'un problème disciplinaire», affirme ainsi une jeune enseignante de philosophie de 27 ans, qui n'a pas souhaité donner son nom.

Lorsque problème il y a, il faut parler, débattre, s'extraire rapidement du vécu de chacun pour construire une réflexion, défend-elle. «Le but du cours de philosophie étant de construire un argumentaire, on ne peut pas refuser le débat, ça serait refuser de sortir du régime de la croyance au profit de celui de la rationalité.» Et si les philosophes étudiés en classe questionnent la transcendance au point de heurter les convictions? «Que les élèves soient croyants ou non, l'important est qu'ils sortent du cours transformés», répond l'enseignante. C'est-à-dire que l'on ait réussi à faire dialoguer les croyances avec la raison.»

Les enseignants d'humanités sont loin d'être les seuls à se retrouver en première ligne face aux convictions des élèves ou de leurs familles. «J'ai régulièrement été confronté à des problèmes», témoigne Sylvain Gadet, enseignant d'EPS dans un collège prioritaire

de la Sarthe. *Le plus souvent, il s'agit de dispenses de sport déléguées pendant le ramadan.* Fort de vingt ans de métier et d'un échange à ce sujet, il y a une quinzaine d'années, avec la Grande Mosquée de Paris, l'enseignant est ferme sur ses appuis. «On rappelle aux élèves ce que la mosquée nous avait répondu à l'époque : observer le ramadan ne doit pas les exclure de la vie scolaire. Quand les familles comprennent qu'on connaît les règles, les choses bougent.»

#### Des «façons de faire»

Sur le terrain, on se défend de ne rencontrer des difficultés qu'avec «une seule religion» – même si, «depuis Creil, quand on parle de laïcité, on pense à l'islam», rappelle M. Ferhat. «Il y a un cadrage cognitif, qu'on le veuille ou non», souligne l'universitaire. Quelle que soit la confession à laquelle ils sont confrontés, nombre d'enseignants tentent d'anticiper les points de blocage. «Certains élèves arrivent tellement imprégnés de ce qu'ils ont appris au catéchisme qu'il devient difficile d'entrer dans le chapitre sur l'évolution des espèces», rapporte Jérémy Destenave, enseignant de SVT. Mais, avec l'expérience, on apprend à chercher d'où vient la conviction, ce qu'il y a derrière la posture.»

L'expérience est-elle la clé? En auditionnant un millier de personnes exerçant dans des contextes divers, la sociologue Françoise Lantheaume et les chercheurs associés à son projet «religions, discriminations et racisme en milieu scolaire» ont mis en évidence des «stratégies de refroidissement». Avec des «façons de faire» différentes selon les parcours, reconnaît M<sup>me</sup> Lantheaume : «Quand un point pose problème en classe, les novices adoptent des stratégies de neutralisation, se concentrent sur l'explication des faits, mettent l'accent sur la chronologie. Alors que les plus expérimentés oseront ouvrir le débat, dans sa complexité et ses contradictions.»

Les résultats de ces recherches, à visée internationale, doivent être publiés en 2022. Et pourront, peut-être, remettre l'expérience – souvent moins conflictuelle qu'il n'y paraît – au cœur du débat. «Sur la religion comme sur les fractions, les enfants disent des bêtises», résume M<sup>me</sup> Lantheaume. Pour les enseignants, ça fait partie du job. ■

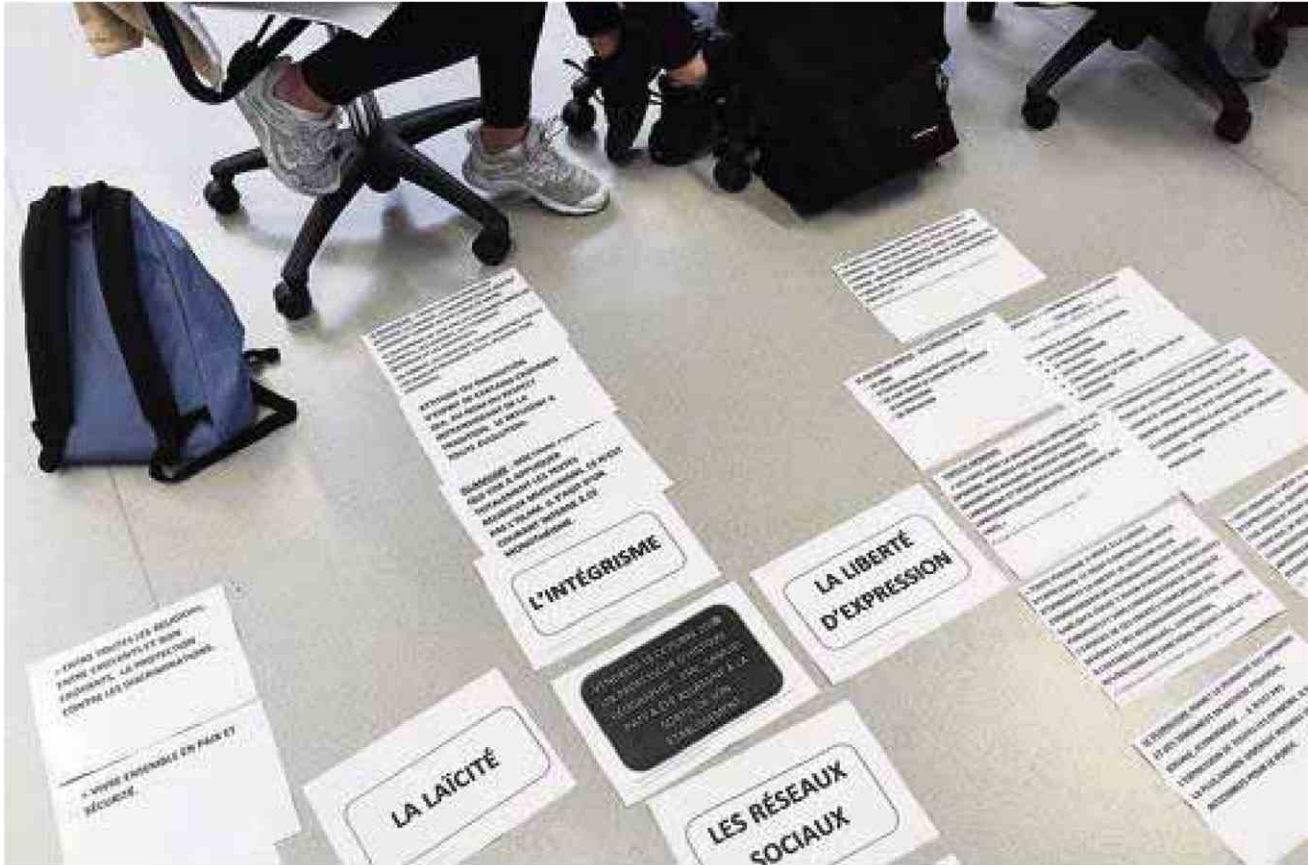
MATTEA BATTAGLIA  
 ET VIOLAINE MORIN

**«L'ÉCOLE CONSIDÈRE QU'IL FAUT EXPLIQUER POURQUOI LES SIGNES RELIGIEUX Y SONT INTERDITS, MAIS LE CORPS ENSEIGNANT N'EST PAS HOMOGENÈME SUR CE SUJET»**

ISMAIL FERHAT  
 historien

**QUELLE QUE SOIT LA CONFESSION À LAQUELLE ILS SONT CONFRONTÉS, NOMBRE D'ENSEIGNANTS TENTENT D'ANTICIPER LES POINTS DE BLOCAGE**





Des fiches pour parler de la laïcité, dans une classe à Carquefou (Loire-Atlantique), le 2 novembre 2020. SEBASTIEN SALOM-GOMIS/AFP

